

# CHÂTEAU DE COURANCES

## TARIFS 2020 : POURQUOI ?

Aux fidèles et futurs Amis de Courances...

Nous souhaitons rappeler ce qui nous guide dans notre ouverture au public avant la réouverture le 4 avril 2020.

Courances est une propriété privée. Être propriétaire d'un Monument Historique signifie que nous sommes les gardiens d'un patrimoine qui appartient à la nation. Nous assumons donc, à titre personnel l'entretien de ces lieux.

Nous n'imaginons pas gagner de l'argent avec le tourisme et ne touchons pas de subventions pour vous accueillir. Les châteaux privés en France, gagnant de l'argent grâce à ce revenu, se comptent sur les doigts d'une main.

C'est donc pour mieux vous recevoir que l'année prochaine, nos tarifs vont augmenter.

Ainsi, grâce à vos entrées, nous pouvons maintenir les installations actuelles, et vous proposer des nouveautés. Une billetterie en ligne pour ne pas commencer votre promenade à Courances en faisant la queue, une accessibilité améliorée pour les personnes à mobilité réduite, un plus grand nombre de visites guidées du parc et de nouvelles animations en particulier autour de la boutique des Jardins de Courances...

En attendant la nouvelle saison pour vous rencontrer ou vous retrouver !

Les propriétaires du château de Courances